



#UNIVERSITÉSENGHOR
université internationale de langue française
au service du développement africain

Certificat en Ingénierie législatives

De l'idée à la loi : renforcer l'initiative parlementaire
en Afrique francophone | **12 au 15 octobre 2026**

[CANDIDATEZ ICI](#)

Date limite : 7 août 2026

Événement se déroulant dans les locaux du Sénat de Côte
d'Ivoire à Yamoussoukro, du 12 au 15 octobre 2026



À la demande du Parlement de Côte d'Ivoire,
l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et
l'Université Senghor à Alexandrie lancent un appel à
candidatures pour une formation certifiante intitulée

Ingénierie législative : **de l'idée à la loi - renforcer** **l'initiative parlementaire en** **Afrique francophone**

Cette formation se déroulera en mode hybride : en
ligne du 5 au 8 octobre 2026, puis en présentiel à
Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) du 12 au 15 oct. 2026.



Vue d'ensemble

Les parlements occupent une place centrale dans les systèmes démocratiques contemporains, en tant qu'institutions garantes de la représentation citoyenne et de la production normative. Leur capacité à légiférer constitue un levier fondamental pour répondre aux enjeux économiques, sociaux et politiques des États.

Historiquement, l'initiative législative dans de nombreux pays en Afrique francophone est majoritairement d'origine gouvernementale. Cette situation s'explique en partie par une maîtrise encore insuffisante des techniques de rédaction législative, une culture limitée de l'initiative normative et des capacités techniques inégales au sein des parlements. Dans ce contexte, il devient essentiel de renforcer les capacités des élus et des fonctionnaires parlementaires pour consolider la gouvernance et l'efficacité de l'action publique.

C'est pour répondre à ce défi que ce certificat est proposé sous l'impulsion de l'APF via son **Institut parlementaire francophone** et en partenariat avec l'Université Senghor. Cette formation marque une étape clé dans la professionnalisation des acteurs parlementaires.

Elle vise à développer la culture de l'initiative parlementaire au sein des parlements de l'Afrique francophone et à favoriser la mutualisation des pratiques entre pairs.

La formation se déroulera du **5 au 8 octobre 2026 en ligne**, puis du **12 au 14 octobre 2026 en présentiel à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire)** au sein du Sénat. Elle donnera droit à un **certificat universitaire de professionnalisation équivalent à 2 crédits ECTS**, délivré uniquement après validation de l'ensemble des exigences requises.



Compétences visées

CtIL 2026

Destinée aux élus et aux fonctionnaires parlementaires, cette formation ambitionne de faire émerger une nouvelle génération d'acteurs capables d'exercer pleinement leurs mandats.

Plus spécifiquement, à la fin de la formation, les participants devraient être capables de :

- **Comprendre les enjeux** liés à l'initiative parlementaire en Afrique francophone
- Connaître les étapes clés du processus d'**élaboration d'un texte législatif** en mobilisant les outils appropriés
- Transposer une orientation politique ou un besoin sociétal en **une proposition de loi structurée** ;
- Rédiger des dispositions législatives claires, pertinentes et efficaces **conformes aux exigences juridiques**.



Public visé



CtIL 2026

La formation s'adresse principalement au public suivant :

- élus des sections africaines de l'APF souhaitant renforcer leurs capacités ;
- cadres et techniciens des administrations parlementaires en charge de l'appui à la rédaction des textes et du suivi des procédures législatives ;
- acteurs de la société civile et du secteur privé impliqués dans le plaidoyer et les relations institutionnelles ;
- étudiants et chercheurs en droit public, sciences politiques ou management public.

Pour être éligible à cette formation, il faut pouvoir justifier d'une expérience professionnelle ou académique pertinente.

Les ressortissants de pays dont le français n'est pas une langue officielle doivent justifier d'un niveau minimum B2 en français ou avoir suivi avec succès une formation universitaire en français.

Modalités pédagogiques

Le Certificat en « Ingénierie législative : de l'idée à la loi » propose une approche pédagogique active, immersive et ancrée dans les réalités du contexte africain avec des rencontres inspirantes avec des experts provenant de tout l'espace francophone. Le programme s'appuie ainsi sur :

- des modules théoriques ;
- une conférence inaugurale d'un grand témoin ;
- des études de cas comparés issus de parlements africains francophones ;
- des ateliers pratiques de rédaction en petits groupes ;
- une simulation de propositions de loi ;
- et des échanges entre pairs.

La formation est structurée en modules articulés de manière progressive. Elle débute par une conférence inaugurale, suivie du déploiement de séquences dédiées à l'acquisition des concepts clés, à leur mise en pratique, ainsi qu'à des échanges d'expériences, des discussions approfondies et un renforcement des notions abordées.

L'ingénierie pédagogique privilégie des interventions d'experts-parlementaires, et une approche participative fondée sur des ateliers de réflexion collective et des échanges entre pairs.

Les thématiques sont organisées et séquencées en fonction des compétences visées, à travers des activités d'apprentissage diversifiées favorisant leur appropriation effective.

Informations clés

CtIL 2026

Programme de la formation

La formation est organisée en modules cohérents et se décline comme suit :

- **Module 1 :** Enjeux des initiatives parlementaires
- **Module 2 :** Processus d'élaboration d'un texte législative
- **Module 3 :** Technique de rédaction d'un projet de loi
- **Activité complémentaire :** Immersion au cœur du Sénat de la Côte d'Ivoire

Droits d'inscription - Prise en charge

Les droits d'inscription s'élèvent à **750 euros** et couvrent les frais pédagogiques ainsi que les déjeuners durant les journées de formation.

Les frais de voyage aller-retour depuis le pays d'origine, l'hébergement, les autres frais de vie, ainsi que les éventuels frais de visa sont **à la charge des participants**. Une liste d'hébergements situés à proximité du Sénat sera communiquée aux participants définitivement inscrits.

Dates importantes

7 août 2026 à 23h59 (heure d'Égypte) : date limite de soumission de candidatures

À partir du 15 juin 2026 : notification des résultats d'admissibilité aux candidats sélectionnés

Au plus tard 15 septembre 2026 : dernier délai de règlement des droits d'inscription

Du 5 au 8 octobre 2026 : formation en ligne

Du 12 au 15 octobre 2026 : séminaire en présentiel à Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire



L'appel à candidatures sera clos le 7 août 2026 à 23h59 (heure d'Égypte). Aucun dossier reçu par mail ne sera considéré. L'Université Senghor avisera uniquement les candidats sélectionnés.

Contact : fc@usenghor.org

SOUMETTEZ VOTRE CANDIDATURE ICI

#UNIVERSITÉSENGHOR
université internationale de langue française
au service du développement africain





Bienvenue au Sénat de la Côte d'Ivoire

#UNIVERSITÉSENGHOR
université internationale de langue française
au service du développement africain

